

INFOS - CHALAIS



Journal d'informations
Communales
N° 42
Janvier 2020

CHALAIS — Salle communale Samedi 18 janvier 18H00 Vœux du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal

- présente à tous les habitants, et à tous les proches de la commune de CHALAIS, ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2020,
- et les invite à la cérémonie amicale des vœux qui aura lieu le samedi 18 janvier 2020 à 18H00 dans la salle des fêtes, maintenant rénovée après les travaux d'isolation thermique, et de réparation suite à l'incendie d'octobre 2018.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7 décembre 2018

Nouvelles compétences Communauté de Communes Périgord-Limousin :

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte le transfert à la Communauté de Communes Péri-gord-Limousin des compétences suivantes :

- Compétence contingent incendie (la Communauté de Communes Périgord-Limousin paiera la totalité du coût de cette compétence que lui rembourseront mensuellement les communes adhérentes, sans augmentation de montant au moment du transfert).
- Compétence prise en charge des contrôles des points d'eau incendie.
- Compétence obligatoire aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des « gens du voyage ».

Rapport de la Communauté de Communes Périgord-Limousin :

- Rapport d'activités 2017 (transmis pour information au conseil municipal - sans nécessité vote de ce dernier).
- Rapport RPQS SPANC (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service - Service Public d'Assainissement Non Collectif) adopté par le Conseil Municipal (8 pour / 1 abstention).
- Rapport CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) :
 - Urbanisme : Le coût annuel actuel de cette compétence pour la commune est de 2€ / habitant
 - La mise en place du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) au niveau de la communauté de communes entraîne une augmentation de charge qui sera partagée entre la communauté de communes et les communes. Le nouveau coût annuel pour la commune sera de 3,75€.
- Médiathèque de Thiviers : Cette médiathèque devient intercommunale au même titre que celle de Jumilhac. Le coût annuel de cette intégration sera de 151,03€/an pour la commune.

Indemnités receveur : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le transfert au nouveau receveur de cette indemnité dont le montant annuel est de 260,70€.

Renouvellement CNP : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce renouvellement d'adhésion à la CNP pour la protection sociale et la prévoyance des agents communaux.

Dossier rénovation bâtiments communaux dans le contexte de l'incendie de la toiture de la salle des fêtes du 15 octobre 2018 :

Consécutivement à l'incendie un arrêté de fermeture de la salle des fêtes a été pris. La réouverture de la salle des fêtes sera conditionnée à l'avis favorable de la commission de sécurité.

La commune a missionné le bureau de contrôle SOCOTEC qui a fait une notice de sécurité.

Une expertise contradictoire sera organisée avec les entreprises et fournisseurs concernés, Isolation Système et l'entreprise Jean-Louis. Un expert indépendant de Polyexpert de BRIVE est nommé.

Compte tenu des contraintes de calendrier liées aux dossiers de demande de subvention déposés, ou à déposer, auprès du PNR Périgord-Limousin, et de l'état au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision

- de poursuivre les travaux
- de demander aux entreprises Jean-Louis et STEICO de s'engager solidairement à les terminer sur la base des courriers signés,
- et de déposer une demande de subvention sur les crédits DETR.

SDE 24 - Marché d'achat électricité : Le projet d'adhésion sera réexaminé par le Conseil Municipal dans un an à la fin du contrat actuel.

Intégration de nouvelles communes au sein du syndicat SMDE24 : Le Conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable à l'adhésion de nouvelles communes au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne.

Une harmonisation progressive du tarif de l'eau est souhaitée par le RDE 24 (Régie des Eaux de la Dordogne) sur la base suivante :

Abonnement 80€ (au lieu de 50€) et 1,05€ /m3 (au lieu de 1€) soit un montant annuel de 170€ (au lieu de 120€) pour 120m3 consommés.

Dans l'hypothèse où ce nouveau tarif serait adopté le Conseil Municipal souhaite qu'en compensation des travaux soient réalisés sur le réseau d'eau communal.

15 avril 2019

Compte administratif et compte de gestion 2018 :

Fonctionnement :	
Résultat reporté 2017 (Excédent) :	59 632.32 €
Dépenses	254 922.93 €
Recettes	252 010.14 €
Excédent de clôture :	56 719.53 €

Investissement :	
Résultat reporté 2017 (Déficit) :	8 533.45 €
Dépenses	59 333.65 €
Recettes	92 034.35 €
Excédent de clôture :	24 167.25 €

Besoin de financement	
des Restes à réaliser :	32 766.98 €
Besoin de financement :	8 599.73 €

Budget prévisionnel 2019 :

Fonctionnement - Dépenses et recettes	347 908,07 €
Investissement - Dépenses et recettes	247 390,15 €

Vote des taxes :

Compte tenu des travaux prévus en 2019 il est décidé une augmentation de 2% des taxes soit :

Taxe d'habitation : 10,44 % (au lieu de 10,24 %)

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14,23 % (au lieu de 13,94 %)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 87,42 % (au lieu de 87,09 %)

Les investissements prévus au budget 2019 concernent les travaux suivants :

Église :

Association ACI le Pied à l'étrier : 9 723€

Entreprise MANIKOWSKI : 486€

Restauration tableau : 1 992€

Restauration statue St Jean Baptiste : 2 618€

La salle des fêtes :

Travaux de chauffage par l'entreprise Lacotte : 10 475.08€

Travaux de finition par l'entreprise Jean-Louis : 8 333.04€

Enquête publique chemins ruraux :

Les chemins concernés par les aménagements ou régularisation sont situés à proximité des villages suivants : Vergnelibert, Puy de Bost, Les Riveaux, Las Guillaumas, Garenne du Gros Jarri, Chemin près de la station de pompage.

Le commissaire enquêteur sera M. FOURNIER.

Désignation d'un délégué OPAH :

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est créée sur les communautés de communes Isle-Auvézère et Périgord-Limousin. Le délégué communal sera Mme Marie-Reine CONGNARD.

Modification temps de travail de Mme Céline LAMOTHE :

Mme Céline LAMOTHE travaillant dorénavant chaque matinée de la période scolaire 3H dans la commune de St Jory de Chalais, son temps de travail hebdomadaire au service de la commune de Chalais est modifié pour devenir 16,30H au lieu de 18,79H.

17 juillet 2019**Proposition de nouvelle répartition par communes des conseillers communautaires de la Communauté de Communes Périgord Limousin :**

La répartition actuelle du nombre de conseillers communautaires, conforme au droit commun, est la suivante :

Thiviers : 7 conseillers

La Coquille : 4 conseillers

Jumilhac le Grand : 3 conseillers

Cognac-sur-l'Isle Nantheuil Négrondes : 2 conseillers

Chalais, Eyzerac, Firbeix, Lempzours, Miallet, Nanthiat, Saint-Front-d'Alemps, Saint-Jean-de-Côle, Saint-Martin-de-Fressengeas, Saint-Pierre-de-Côle, Saint-Romain-et-Saint-Clément, Saint-Jory-de-Chalais, Saint-Paul-la-Roche, Saint-Pierre-de-Frugie, Saint-Priest-les-Fougères, Vaunac : 1 conseiller

Sur proposition du Conseil Municipal de Saint Paul La Roche il est proposé une nouvelle répartition :

Thiviers : 7 conseillers

La Coquille, Jumilhac le Grand : 3 conseillers

Chalais Cognac-sur-l'Isle Eyzerac Miallet Nantheuil Négrondes Saint-Jory-de-Chalais Saint-Pierre-de-Côle Saint-Paul-la-Roche Saint-Pierre-de-Frugie : 2 conseillers

Firbeix Lempzours Nanthiat Saint-Front-d'Alemps Saint-Jean-de-Côle Saint-Martin-de-Fressengeas Saint-Romain-et-Saint-Clément Saint-Priest-les-Fougères Vaunac : 1 conseiller

Considérant que cette nouvelle répartition serait plus égalitaire et fonctionnelle pour les différentes communes du territoire que la répartition actuelle, cette proposition de nouvelle répartition est adoptée à l'unanimité.

Transfert des gîtes de Saint Pierre de Frugie de la Communauté de Communes Périgord Limousin à la commune de Saint Pierre de Frugie – Proposition de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de la communauté de communes (CDC) :

Les travaux d'aménagement des gîtes de Saint Pierre de Frugie, concernant 3 gîtes à vocation touristique et le local de la boutique, ont été financés par la communauté de communes du Pays de Jumilhac, au montant de 521k€ avec 283k€ de subventions. Depuis la création de la nouvelle communauté de communes Périgord-Limousin il est constaté une baisse des locations. En conséquence M. le Maire de la commune de Saint Pierre de Frugie demande la rétrocession de ces locaux.

Dans l'hypothèse de cette rétrocession :

La commune de Saint Pierre de Frugie reprendrait à sa charge le remboursement des emprunts au montant de 17,230k€/an pour une durée de 9,25 années.

Un calcul d'amortissement a été fait sur des durées de 20 et 30 ans :

- Pour une durée de 20 ans le montant des charges est de 24 895€/an.
- Pour une durée de 30 ans le montant des charges est de 20 928€/an.

Le produit étant de 19 672€/an le montant à verser à la commune par la communauté de communes est selon les durées de calcul :

- de 5 222€/an pour une durée de 20 ans,
- et de 1 255€/an pour une durée de 30 ans.

La CLECT de la communauté de communes propose de retenir le calcul d'amortissement sur 30 ans avec la possibilité pour le Conseil de CDC de faire une révision libre pour l'attribution de compensation. Cette proposition est adoptée par le Conseil Municipal de CHALAIS.

Tarifs cantine scolaire 2018/2019 :

Les nouveaux tarifs basés sur une augmentation de 1,6% sont les suivants :

Repas enfant : 2,1€ au lieu de 2,05€

Repas adulte : 4,70€ au lieu de 4,60€.

Proposition d'interdiction de transit des poids lourds sur la RN 21 faite par M. VIGIER de Thiviers :

Considérant qu'aucune solution alternative, et aucune évaluation économique sur l'impact de cette interdiction de transit, ne sont données par l'initiateur de la proposition dans l'hypothèse où le transit des poids lourds serait interdit sur la RN21, le conseil municipal refuse à l'unanimité de prendre cette délibération.

Analyse de différents devis chauffage, façade, éclairage pour les bâtiments communaux :

Devis de l'entreprise LACOTTE pour le changement de la chaudière du logement situé au-dessus de l'école au montant de 4160,02€ adopté à l'unanimité.

Devis de l'entreprise LACOTTE pour le remplacement de l'éclairage dans l'école et l'installation de LEDs au montant de 1772,48€ adopté à l'unanimité.

Devis pour les travaux de façade à la salle des fêtes transmis par les entreprises

VF Façades au montant de 6308,58€

GA Façades au montant de 3276€

Adoption à l'unanimité du devis de GA Façades.

Travaux de voirie :

Le budget voirie 2019 prévoit la réalisation de 12k€ de travaux. Deux sites de la commune font l'objet d'une évaluation de travaux et d'une transmission de devis par l'entreprise PIJASSOU :

La Mas pour un montant de 11 184,70€ à la charge de la commune et de 1990,80€ à la charge du RDE24 (Régie des Eaux de la Dordogne).

Route de Vergnelibert à Las Pradeaux pour un montant de 11 584€.

A l'unanimité le Conseil Municipal fait le choix des travaux au Mas et valide le devis reçu.

Nouveau dispositif de ramassage et de facturation du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMCTOM) :

À partir de 2021 sera instaurée une redevance incitative au volume pour le ramassage des ordures ménagères.

Le coût de l'abonnement évoluerait de 120€ actuellement à 240€ en 2021.

Deux types de ramassage seront possibles :

Ramassage porte à porte pour 12 levées annuelles dont le coût pour l'abonné dépendra des dimensions du bac ramassé.

Ramassage par points d'apport volontaire, dont l'installation serait financée par la commune, et dont le coût de ramassage pour l'abonné sera inférieur à celui du ramassage porte à porte.

Les lieux de ramassage communaux identifiés actuellement pour le ramassage par apport volontaire sont : Le Mas, Le Puy, Croix de Marafret, Mavaleix, Le Bourg, Maison Rouge, et éventuellement un autre lieu complémentaire.

En l'absence d'informations fiables sur le coût imputé à la commune de ce nouveau mode de ramassage le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de différer sa décision.

Demande de subvention pour les élèves du collège de LA COQUILLE résidant sur la commune :

La demande de subvention concerne un voyage en Espagne et en Occitanie organisé par le Collège de La Coquille auquel ont participé 3 élèves résidant sur la commune.

Le principe du versement d'une subvention de 50€ par enfant est adopté à l'unanimité.

Travaux sur le réseau d'eau prochainement réalisés par le RDE24 (Régie des Eaux de la Dordogne) :

Ces travaux concernent 400ml au Mas pour un montant de 31k€, et sur le réseau qui longe la RN21 pour un montant total de 468k€ ; soit au total 499k€ de travaux engagés sur le réseau en 2019.

Enquête publique chemins ruraux : Le commissaire enquêteur est contacté. L'enquête publique se déroulera du 24 septembre au 9 octobre 2019.

28 Octobre 2019

Validation du devis informatique d'équipement des écoles et de la mairie : La société SARL IPS - 24800 de Saint Romain et Saint Clément a transmis un devis d'équipement et de service informatique pour l'école et la mairie dont le montant du devis s'élève à la somme de 6 522€. Cet investissement informatique fera l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Equipement des Communes.

Modification des statuts de la communauté de communes (CDC) Périgord-Limousin : Faisant suite au déménagement des services centraux de la communauté de communes (CDC) Périgord-Limousin dans ses nouveaux locaux 3 place de la République 24800 Thiviers, le changement de statuts de la CDC lié au changement d'adresse de son siège social est adopté à l'unanimité.

Autres informations concernant la communauté de communes :

La proposition de nouvelle répartition par communes des conseillers communautaires de la Communauté de Communes Périgord Limousin débattue en Conseil Municipal le 17 juillet 2019 n'a pas obtenu le soutien nécessaire des communes adhérentes à la CDC et ne sera pas adoptée.

La proposition de transfert de gîtes de la Communauté de Communes Périgord Limousin à la commune de Saint Pierre de Frugie débattue en Conseil Municipal le 17 juillet 2019, ayant été rejetée par la commune de Saint Pierre de Frugie ne sera pas adoptée.

La communauté de communes (CDC) Périgord-Limousin va transférer le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE24). Suite à ce transfert la facturation aux utilisateurs sera faite à l'acte et non plus sous la forme d'une redevance annuelle.

Informations concernant le nouveau dispositif de ramassage et de facturation du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMCTOM) :

Pour une même commune il ne pourra y avoir qu'un mode de ramassage (Apport volontaire, ou ramassage porte à porte). Les communes bénéficiant actuellement d'un ramassage majoritairement en apport volontaire conserveront ce mode de ramassage dans le cadre du nouveau dispositif. La prise en charge financière de l'installation des points d'apport volontaire sera partiellement assumée par le SMCTOM.

Enquête publique chemins ruraux :

Le commissaire enquêteur transmettra son rapport fin octobre ; 2 mois seront ensuite nécessaires après réception du rapport avant prise de délibération par le Conseil Municipal.

L'inspection académique a transmis un courrier à la mairie pour l'alerter sur la baisse des effectifs du RPI.

27 novembre 2019

Projet éolien de la société « Ferme Eolienne de la Queue d'Ane », propriété de la société ABO Wind sur les communes de Saint Jory de Chalais et Saint Saud la Coussière – Avis du conseil municipal de Chalais émis dans le cadre de l'enquête publique du projet :

Les membres du Conseil Municipal, après avoir étudié les différents documents constituant le dossier du projet, et successivement reçu en réunion de commission le 6 novembre 2019,

- les porteurs de projet de la Queue d'Ane,
 - des représentants du site éolien de Rilhac-Lastours,
 - et des opposants au projet de la Queue d'Ane,
- délibèrent puis procèdent à un vote à bulletins secrets.

Les résultats du vote sont :

- Votes favorables au projet : 2 voix
- Votes défavorables au projet : 6 voix
- Abstention : 2 voix.

En conséquence le Conseil Municipal de Chalais donne un avis défavorable au projet éolien de la Queue d'Ane.

Résultat de l'enquête publique sur le projet communal modifiant plusieurs chemins ruraux :

Faisant suite à l'enquête publique réalisée du 24 septembre 2019 au 9 octobre 2019, concernant des chemins ruraux situés à proximité des villages des Clos, de Vergnelibert, de Las Guillaumas, de la Garenne du gros Jarri, et des Riveaux, qui n'a fait l'objet d'aucune remarque sur le registre ouvert au public, et qui a reçu un avis favorable du Commissaire enquêteur, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager la réalisation du projet soumis à enquête sous la forme d'actes administratifs avec l'aide de l'Agence Technique départementale.

Convention avec le SDE 24 (Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne) :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de convention avec le SDE 24 (Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne) pour faire adhérer la commune de Chalais au marché électrique de ce syndicat et lui faire ainsi bénéficier ainsi des tarifs négociés du groupement de commande électrique.

Travaux SMDE24/RDE24 sur le réseau d'eau communal :

Voir l'article spécifique dans la suite du bulletin communal.

Le repas des aînés aura lieu le 8 décembre 2019 à la salle des fêtes. Les colis préparés par la boucherie Maxime de La Coquille seront distribués aux personnes ne participant pas au repas.

Les subventions accordées à la commune pour les travaux réalisés à l'église sont augmentées et passent de 25% à 26% pour la DETR, et de 10% à 20% pour le Département.

LES INFORMATIONS COMMUNALES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Accueil Public :

- lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h00 à 12h00
- mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Secrétaire : Marie-Christine MALAGNAC

Secrétaire remplaçante : Céline LAMOTE

Téléphone : 05 53 52 82 17

Fax : 05 53 52 83 18

E-mail : mairie.chalais@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.mairie-chalais.fr/>

Les nouvelles de l'école : Activités et projet pédagogique de l'école de CHALAIS :

Année 2018/2019

- Samedi 13 avril : Participation à la soirée Théâtre de l'Amicale laïque de Chalais
- Dimanche 5 mai : Marché aux fleurs du RPI organisé par M et Mme Martin
- Jeudi 9 mai : Journée « Paratge », coordonnée par l'Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord Spectacle le matin et bal l'après-midi
- Vendredi 10 mai : Tournoi de foot au stade de Chalais avec les classes de CM de Jumilhac, La Coquille et Sarlande
- Vendredi 24 mai : Exposition « Interactions » organisée par l'association « Science'Art » Ateliers scientifiques + Visite de l'exposition
- Vendredi 7 juin : Projet du PNR « de la terre à l'assiette » : intervention de Gaëtan Bourdon, fabrication de pain et sortie à la ferme « Ane et carotte » à Champagnac-La-Rivière : cueillette des légumes dans le potager et fabrication du repas le jeudi 4 juillet
- Du 11 au 14 juin : Classe de découverte à Paris, lecture des délégués de classe
- Jeudi 20 juin : Concert « Classes chantantes » avec les classes inscrites du secteur scolaire
- Vendredi 28 juin : Fête du RPI à Chalais 17h/19h : Jeux, 19h : spectacle, 20h : repas
- Mardi 2 juillet : Sortie de fin d'année du RPI à la Base de loisirs de St Estèphe

Début année 2019/2020

- Effectif du RPI :

EFFECTIF RPI 2019/2020				
SAINT JORY DE CHALAIS				
TPS	PS	MS	GS	TOTAL
4	9	13	11	37
MIALLET				
CP	CE1	CE2		TOTAL
12	13	16		41
CHALAIS				
CM1	CM2			TOTAL
10	16			26
TOTAL RPI				104

Activités pour l'école de CHALAIS :

- Intervenant du Conseil Départemental en Badminton sur 5 séances d'une heure.
- Le jeudi 10 octobre, participation à la Fête de la science organisée par le Club d'astronomie Régulus de Thiviers. Les enfants ont étudié la mission Apollo XI et ont participé au concours de dessin « On a marché sur la Lune ».
- Les enfants se sont entraînés pendant 6 semaines pour le Cross du Collège qui devait avoir lieu le jeudi 17 octobre mais qui a finalement été annulé pour cause de mauvais temps ...
- La classe est inscrite au projet Classes chantantes du secteur ainsi qu'au projet
- « Les Incorruptibles » lectures offertes par l'enseignante tout au long de l'année avec vote pour le meilleur livre en fin d'année.
- Lire et faire Lire : intervention d'Agnès, Francine et Marie-Ange les lundis et jeudis de 11h45 à 12h15. Les enfants vont emprunter des livres et écouter des histoires par petits groupes, une fois tous les 15 jours.
- Le dimanche 1er décembre participation au Marché de Noël de St Jory de Chalais avec l'école de St Jory.
- Semaine de NOEL : Repas de NOEL à la cantine, avec distribution de cadeaux offerts par la commune, et le vendredi 20 décembre chant à La salle des fêtes de Miallet.
- Le voyage scolaire 2020 aura lieu du 16 au 19 juin 2020
- Pour célébrer les 500 ans de la mort de Léonard de Vinci, participation à une classe de découverte « Patrimoine et nouvelles technologies » organisée par la ligue de l'Enseignement.
- Au programme : Visite et atelier dessin au Clos Lucé, ateliers scientifiques avec fabrication d'une "machine infernale" et journée au Futuroscope.



Fête de la
Science Jeudi
10 octobre à
Thiviers
Visionnage
d'un documenta-
taire avec des
lunettes 3D

Les nouvelles du potager communal :

L'année 2019 aura été une année difficile pour le jardin communal.

Les fortes pluies du printemps ont retardé les différentes plantations des légumes. Puis la faible disponibilité des bénévoles n'a pas permis de désherber au moment voulu et la récolte proposée à la cantine de l'école a été plutôt faible cette année.

C'est dommage car les enfants semblent apprécier les produits du potager et sa proximité qui favorise leur participation.

Afin de relancer cette activité **nous organiserons une réunion le 08 février à 11H salle de la mairie :**

- pour faire le bilan de 2019
- pour définir les orientations 2020

A cette fin nous faisons appel à la participation de nombreux volontaires. Venez nombreux pour renforcer l'équipe actuelle

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait vivre ce jardin notamment quand il s'est agi de labourer le terrain et de réaliser les plantations. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020.

L'équipe du jardin

Kris / Leon / Christian / Yves / Claude / Georges

Un moment convivial : Le repas des aînés du dimanche 8 décembre 2019 dans la salle des fêtes rénovée

Le dimanche 8 décembre à 12 heures, une cinquantaine de personnes étaient réunies dans la salle de fêtes de Chalais pour le repas, maintenant traditionnel, offert aux personnes de 70 ans et plus, par la commune et l'Amicale Laïque,

Pendant tout le temps du repas préparé par la boucherie MAXIME, les convives, les élus et les membres de l'amicale laïque qui assuraient le service, ont partagé un moment convivial, heureux de retrouver des voisins, des amis d'enfance, et de partager avec eux les nouvelles les projets et les souvenirs.

Pour les personnes qui n'ont pas pu ou souhaité participer au repas, un colis de produits de la boucherie MAXIME leur a été remis à leur domicile par les élus.

Et bien sûr les aînés en maison de retraite ont eux aussi reçu un colis ; ce qui permet de les rencontrer et de passer un moment avec eux.

Rendez-vous en décembre 2020 pour la prochaine rencontre.

Parmi les travaux faits à l'église : La reconstitution de la tête de St Jean Baptiste et la rénovation du tableau représentant la crucifixion

La reconstitution de la tête de St Jean Baptiste

Sur un cliché associé à une fiche d'inventaire des Monuments Historiques établie en 1951, la statue est présentée en extérieur sur la petite place devant l'église (photo de gauche).

La tête de la statue ayant été volée il y a plusieurs années, le Conseil Municipal a décidé de demander à Bruno CAPREDON, restaurateur de sculptures, de procéder à partir de photographies au modelage et à la reconstitution de la tête. Puis celle-ci a été installée sur le corps de la sculpture. Vous pouvez constater le bon travail de Mr CAPREDON en vous rendant à l'Eglise (photo de droite).



La conservation-restauration du tableau représentant la crucifixion

De même, une toile, a été rénovée par Mme Béatrice BYER BAYLE, conservatrice et restauratrice d'œuvres peintes. Ce tableau (N° inventaire MH) rattaché à l'Ecole française du XVIIIe siècle est une huile sur toile non signée de dimensions 96 x 56 cm (HxL) représentant la crucifixion.

Les différentes étapes du traitement de conservation-restauration ont été les suivantes :

- Dépoussiérage du revers et démontage du cadre
- Dérentoilage (doublage de la toile existante avec une toile neuve) et démontage du châssis
- Mise à plat et protection de surface
- Assainissement du revers et traitement contre les moisissures
- Consolidation des déchirures
- Installation sur châssis neuf et doublage arrière avec une toile de coton.
- Couche picturale : Décrassage à l'eau déminéralisée, dévernissage, masticage, retouche illusionniste et vernissage final

Ce tableau doit être mis à l'abri afin de ne pas être dégradé par l'humidité. Pour l'instant, il n'est donc pas visible le temps des travaux en cours à l'intérieur de l'église. Les photographies ci-dessous permettent d'apprécier la qualité de la restauration.



Bibliothèque municipale

Les bénévoles Marie-Ange, Francine, Agnès, vous accueillent tout simplement pour

- partager un moment, bavarder,
- vous proposer une lecture, un livre,
- écouter vos demandes et y répondre le mieux possible.

Dans le local dédié : à l'angle du bâtiment de la Mairie sur la petite place

Le lundi matin
De 10 heures 30 à 12 heures 15
Et à la **Mairie le samedi matin de 10 h à 12 h**
pour déposer ou retirer vos livres empruntés ou réservés.

Elles accueillent aussi, 2 fois par semaine, les enfants de l'école, par petits groupes, dans le cadre de l'Association « Lire et Faire Lire ».

N'hésitez pas à leur rendre visite. Toquez, la porte s'ouvrira.

Contact : biblio.chalais24@gmail.com

Tel : 05 53 52 04 12

Merci au Conseil Municipal pour le budget affecté à cette activité et pour l'équipement informatique avec connexion internet qui a été installé. La bibliothèque est donc reliée au réseau des bibliothèques et à la bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne.

Octobre Rose à Chalais

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Durant le mois d'octobre 2019, la commune de CHALAIS s'est parée de rose afin de soutenir la campagne d'Octobre rose consacrée à la prévention, à la recherche ou la qualité de vie des malades. Les enfants de l'école de CHALAIS ont participé à la décoration des bâtiments et de la cour de l'école. Afin de les sensibiliser et qu'ils en parlent autour d'eux, une casquette leur a été offerte. Le vendredi 18 octobre, une vente de gâteaux, de crêpes a été organisée devant la salle des fêtes. La vente de tee-shirts, casquettes, bracelets... des gâteaux et des crêpes a permis de récolter 341 €, une belle somme pour une première.

Rendez-vous l'année prochaine pour déguster les gâteaux, les crêpes de MONIQUE et des bénévoles.



LES INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Informations du PNR (Parc naturel régional Périgord-Limousin) :

Le site internet du PNR :

<http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>

Avez-vous vu « Lou Simou » ?

Depuis 2018, le Parc mène un plan d'action sur le Sonneur à ventre jaune, une espèce d'amphibien emblématique du Périgord-Limousin. Aujourd'hui rare et menacé, les quelques populations présentes sur le territoire sont dans un état de conservation dégradé. En cause ? La disparition des habitats de reproduction, l'empoisonnement, la pollution et le drainage des zones humides, la destruction directe... Afin d'améliorer les connaissances sur sa répartition et ainsi mieux préserver ses populations, nous vous invitons vivement à partager vos observations de notre « *Lou Simou* » local grâce à la plaquette d'inventaire participatif dédiée : « *Un sonneur sur mon chemin ?!* ». Disponible au format papier à la Maison du Parc et téléchargeable sur le site internet du Parc, il ne vous suffit que de quelques minutes pour le signaler ! Breaking news : *Lou Simou* possède désormais son propre court-métrage !!! Co-produit en 2019 avec FIFO Distribution, le Parc vous propose de découvrir l'histoire de ce petit crapaud à travers le récit franco-occitan de Jean-François Vignaud, célébrité locale. Suivez son aventure légère et enjouée pendant près de six minutes. Retrouvez toutes les informations sur le site internet du Parc : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Les-actions/Patrimoine-naturel/Plan-Local-d-Action-Sonneur-a-ventre-jaune>

Mais où est passée la Grenouille taureau ?

Voilà près de quinze ans que le Parc tente de limiter l'expansion de la Grenouille taureau, espèce reconnue au niveau mondial comme l'une des 100 espèces exotiques envahissantes les plus néfastes au monde. Pour lutter concrètement, le Parc a mené un programme d'éradication jusqu'en 2016 qui consistait à piéger les têtards, prélever les pontes et les adultes par des actions de tirs nocturnes. Le parc s'est ensuite engagé dans le projet LIFE CROAA dont l'objectif majeur repose sur la préservation des espèces locales d'amphibiens en luttant contre la Grenouille taureau et le Xénope lisse, autre espèce invasive présente en France. Mais alors qu'une baisse des effectifs et des étangs colonisés est constatée depuis le début de l'opération [78 étangs colonisés en 2005 – 23 étangs en 2018], la détection des individus se fait de plus en plus difficilement... Le Parc lance un appel à la vigilance auprès des habitants possédant un étang et demande d'alerter la présence de l'espèce ou de tout autre espèce invasive. Comment ? Signalez tout spécimen suspect au Parc ou sur la plateforme de signalement du projet : <https://www.life-croaa.eu/signaler-amphibien-exotique/>. Soyez attentifs, à l'âge adulte, la Grenouille taureau ne peut être confondue avec une autre espèce d'amphibien : son chant s'apparente à un meuglement de bovin et peut mesurer jusqu'à 25 cm et peser près d'un kilo !

Des galles sur les châtaigniers ? C'est le Cynips !

Le Cynips est un petit insecte venu de Chine qui pond ses œufs en été dans les bourgeons des châtaigniers, bourgeons qui l'année d'après ne se développent pas correctement. Les feuilles et les branches ont alors de petites galles. En forêt, cela n'a pas beaucoup d'incidence, sauf là où le châtaignier est déjà affaibli (manque d'eau, sol peu profond...). En agriculture, selon les variétés, cela peut diminuer fortement la production de fruits. Seule la lutte biologique fonctionne, par le lâcher du *Torymus*, autre insecte dont les larves dévorent celles des cynips. De nombreux lâchers ont été faits localement, soit dans les vergers par leurs propriétaires, soit en forêt par le Parc. Si vous avez des galles sur vos arbres, faites un petit test : récoltez entre 50 et 100 galles sèches cet hiver et ouvrez-les. Chaque fois que vous trouvez un petit ver blanc, comptabilisez-le : c'est le *Torymus* ! Sur les 15 sites suivis en forêt en 2018, il y avait entre 22% et 65% de galles occupées par du *Torymus* en 2018. Les *Torymus* sont en cours d'installation sur tout le Parc et le Cynips sera probablement contenu (mais jamais éradiqué) dans les années à venir.

Des meulières à Sainte Marie de Vaux ?

En Juillet 2019, une équipe d'archéologues et de fouilleurs bénévoles issus des associations ARCHEA (Limoges) et ARASP (St Barthélémy de Bussière) ont mené une opération de sondages archéologiques à Sainte Marie de Vaux. Sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie de Limoges, et en collaboration avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin, cette équipe inter-associative a tenté de percer le mystère qui plane autour du site de « la chaise du chasseur ».

Un relevé topographique a donné une idée de l'étendue du gisement à étudier. Après un nettoyage du sol sur trois secteurs choisis, les premiers coups de truelle ont permis de mettre au jour les restes d'un lieu de production de meules de pierres de granite. La typologie des meules et la découverte de tessons de poteries permettent d'envisager une occupation à la fin de l'époque médiévale. La production ne devait pas se faire en continu mais plutôt à la demande des meuniers locaux, il s'agissait donc d'une production artisanale. Une occupation au néolithique et à la protohistoire a également été décelée au travers des artefacts lithiques et céramiques glanés sur la totalité des trois secteurs fouillés.

L'équipe de fouilleurs fonde de grands espoirs sur une prochaine campagne de fouilles, en 2020, pour en savoir un peu plus sur ce type de gisement dont l'étude, en Limousin, est totalement inédite.

Votre contact au Parc : Emilie HERVIEUX – e.hervieux@pnrpl.com

La Grande Boucle du Parc Périgord-Limousin, Vague veire ! Une nouvelle itinérance en plein cœur du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

L'itinérance est un des axes forts de la stratégie du Parc naturel régional engagé dans la Charte européenne du Tourisme durable : des actions sont développées en faveur de la mobilité douce notamment au travers de la randonnée et de l'itinérance.

En effet, la randonnée est la première activité de séjour pratiquée en France avec près de 15 millions de pratiquants de randonnée pédestre et 7 millions de Vététistes.

Grâce au travail des Départements compétents en matière d'aménagement de sentiers de randonnées (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) le Parc est maillé d'un réseau de plus de 2000 km de boucles de petites randonnées dont une grande partie connectée par des liaisons.

Le Parc a souhaité créer une grande boucle faisant le tour du Parc et s'est appuyé sur les services techniques du Département de la Dordogne qui avaient déjà développé plusieurs produits de ce type dans le sud du département : ils ont ainsi assuré la réalisation technique, le Parc coordonnant le projet pour rassembler les partenaires (associations de randonnées locales, propriétaires d'hébergements touristiques), et associer le Département de la Haute-Vienne puisque l'itinéraire s'étend sur l'ensemble du territoire du Parc.

La Grande Boucle c'est 200 km pour 7 à 10 jours de marche ou 3 à 4 jours en VTT.

Une brochure a été éditée spécialement pour les randonneurs, disponible dans les Offices de tourisme et au Parc : guidés par des récits à l'accent du pays, ils partiront à la rencontre de « la gent d'aquí » et des légendes occitanes qui font la part belle à quelques personnages emblématiques du Périgord-Limousin, comme le « lébéro » ou encore les « fadetas »... On retrouve aussi dans ce guide les cartes de l'itinéraire indiquant les points d'intérêt, les services et les possibilités d'hébergements.

Le guide est téléchargeable sur le site Internet du Parc : www.pnr-perigord-limousin.fr/Editions

Votre contact au Parc : Caroline POUJOL – c.poujol@pnrpl.com

Portrait d'une rivière Sauvage : la Haute-Dronne

« Car elle commence obscurément... » Onésime Reclus, La France à vol d'oiseau, 1908.

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin travaille depuis longtemps sur la Haute-Dronne, autour de problématiques de continuité écologique et de préservation de la moule perlière. C'est aujourd'hui un autre regard sur la rivière que le Parc vous propose en dressant un portrait complexe de cette rivière, au travers d'un ouvrage qui aborde en creux la naissance de tous les cours d'eau.

La Haute-Dronne pourrait se confondre avec bien d'autres rivières. Née en Haute-Vienne sur un socle granitique, elle roule ses galets en Dordogne, Charente et Gironde jusqu'à l'estuaire de la Gironde, via l'Isle à Coutras.

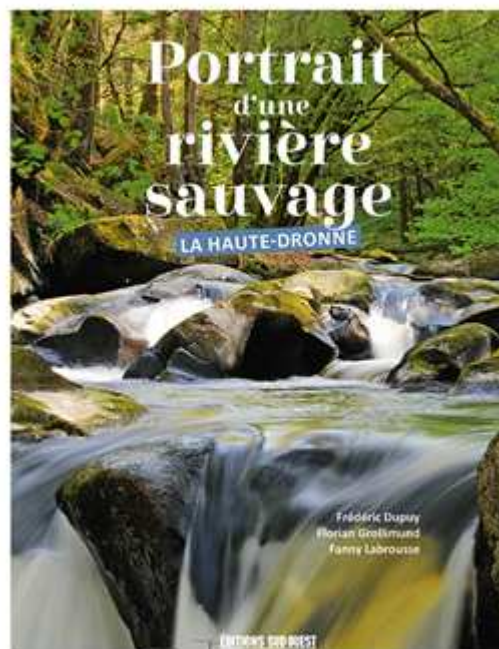
De plus près, sa route offre de nombreuses particularités : une géomorphologie, des paysages, un patrimoine bâti, une biodiversité et une organisation sociale qui lui sont propres. Depuis peu, la qualité écologique de sa partie amont a été récompensée par le label « Sites Rivières Sauvages », distinction réservée à une poignée de cours d'eau français. À l'inverse de sa partie aval, plus célèbre, qui baigne langoureusement Brantôme, Bourdeilles, Ribérac ou Aubeterre, la Haute-Dronne (sur une cinquantaine de kilomètres) porte des traits obscurs, tout encombrée de blocs rocheux bousculant son cours et cachant une biodiversité insoupçonnée. En un mot, une rivière sauvage. C'est grâce à la diversité des missions du Parc naturel régional Périgord-Limousin que la mise en lumière de la Haute-Dronne a été possible dans ce livre. Au fil des pages, l'amateur d'arbres comme celui de gastronomie, le pêcheur et l'historien, le randonneur, l'éleveur, le promeneur d'un jour ou les habitants de toujours piocheront, à leur guise, dans la mosaïque de thèmes proposés. Territoire de langue d'oc, il paraissait impossible d'écrire l'histoire de la rivière sans convoquer ceux qui l'habitent au quotidien ; leur tradition orale donne à une réalité parfois monochrome des couleurs bienvenues... La Dronne a beau traverser deux départements, sinuer ou séparer les communes, l'obstacle qu'elle impose a priori se révèle un passage, un trait d'union dont les thématiques se nourrissent. Le pays de la Haute-Dronne, à la réputation ombreuse et moussue, aussi froid et humide que sauvage et préservé, mérite d'être (re)découvert. Tentant de retracer son cours historique, naturel et humain, cet ouvrage donne, par ces trois approches mêlées, les clés de lecture d'une rivière sauvage, trait d'union entre Limousin et Périgord.

Ce livre, réalisé en partenariat avec les éditions Sud-Ouest, aborde l'histoire de la Haute-Dronne, ses lieux emblématiques, ses activités présentes et passées, ses richesses naturelles et ses légendes. Il montre les enjeux écologiques actuels, il donne la parole à ses habitants et nous offre de magnifiques photographies, des dessins et des documents anciens qui révèlent le patrimoine et les paysages de la Haute-Dronne.

Plongez au cœur du Parc naturel régional Périgord-Limousin, dans les bouillons de la Dronne sauvage, torrentielle et discrète, qui rafraîchit chaque page de son parcours aux multiples reflets...

Vente en librairie et point de vente Sud-Ouest - 20€

Votre contact au Parc : Fanny Labrousse – f.labrousse@pnrpl.com



Les informations du SMDE24/RDE24 (Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne - Régie des eaux de la Dordogne)

Le site internet :

<https://www.smde24.fr/>

Les travaux réalisés en 2019 sur la commune de Chalais :

Renouvellement du réseau Amiante Ciment du Mas.

Ces travaux ont permis de renouveler 450 ml de réseau amiante ciment par un réseau PVC DN 53/63 et la reprise de 8 branchements. Cette opération représente un coût de 24 873 € H.T. Pour limiter le coût, ces travaux ont été réalisés en régie en partenariat avec la commune et la communauté de communes. L'ensemble de ces travaux ont été financés par le RDE 24.

Détection et réparation des fuites d'eau : 3 fuites sur canalisation ont été réparées au cours de cette année (4 en 2018). La baisse des volumes prélevés depuis 2016 témoigne des efforts réalisés sur la recherche et la réparation des fuites.

La sécurisation de la station de pompage à Fontachoulet assurée par l'installation d'une barrière extérieure (voir photo ci-dessous).



Les travaux prévus en 2020 sur la commune de Chalais :

Le SMDE24/RDE24 (Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne - Régie des eaux de la Dordogne) va réaliser des travaux sur le réseau de la commune le long de la RN21 en début d'année 2020. Il va procéder au renouvellement du réseau d'eau potable en amiante ciment le long de la RN 21 de la route de La Guillaumas à Maison Rouge pour un montant de 500 000 € (Travaux + Maîtrise d'œuvre). Ces travaux consistent en un renouvellement de 2 800 ml de canalisation diamètre 125mm et de 500 ml de canalisation diamètre 90 mm. Les 45 branchements des particuliers seront renouvelés sous l'emprise de la RN21. La traversée sous la voie SNCF au niveau de Mavaleix sera également renouvelée jusqu'au carrefour de la RN21. Ces travaux seront financés par un emprunt de 500 000 €. Le montant de l'échéance du prêt sera remboursé par une évolution du prix de l'eau. Ainsi le prix de l'eau 2020 passera pour les abonnés de la commune, de 206 € les 120 m³ (80 € d'abonnement et 1.05 €/m³) à 240.70 € les 120 m³ (95.50 € d'abonnement et 1.21 €/m³). Avec cette évolution tarifaire, la commune de Chalais va atteindre le tarif référence de RDE 24 permettant d'harmoniser le prix sur les 4 communes de RDE 24 du secteur (Chalais, Miallet, Firbeix, Saint Priest les Fougères).

LES INFOS COMMUNALES & ASSOCIATIVES

« Soir de fête occitan » à St Jory de Chalais le samedi 2 février 2019 organisé par les amicales laïques de Saint jory et de Chalais :

L'animation comportant une première partie de chants polyphoniques occitans avec le groupe « Chant'Oc Greu » a été prolongée par un bal trad folk avec le groupe « Les fourmis dans les pieds ».

Cette animation a bénéficié du soutien financier du PNR.

Le public nombreux et conquis a grandement contribué à la convivialité de la soirée.

Une nouvelle animation sur le même thème aura lieu à Chalais en février 2020.



Le groupe « Les fourmis dans les pieds »

Théâtre des écoles et de l'Amicale Laïque 2019 et 2020 :

La séance théâtrale des écoles et de l'Amicale Laïque a eu lieu devant un nombreux public à CHALAIS, le 13 avril avec les enfants de l'école, et à Jory de Chalais le 18 mai.

Dans le cadre de la convention culturelle cantonale, avec le soutien du département et de la communauté de communes, nous avons pu bénéficier de l'aide, des conseils bienveillants et très avisés, de Lionel VIRET (le mime Malou - http://www.mime-malou.fr/Site_Malou/Bienvenue.html), pour l'animation théâtrale et la mise en scène. Grand merci à lui, et à tous nos soutiens.

Bien évidemment merci à tous les acteurs et responsables de pièces, aux lecteurs des textes, aux techniciens et à tous les participants dans les coulisses ou aux pupitres !



Toutes les bonnes volontés et tous les amateurs de théâtre (acteurs chanteurs danseurs conteurs responsables) sont les bienvenus (tél 05 53 52 04 12).

Une Chorale à CHALAIS :

Venez chanter avec nous ! Nous nous retrouvons 2 fois par mois, suivant nos envies et nos disponibilités, dans la salle des fêtes de Chalais.

Contact : Bernard au 05 53 52 03 70

Les nouvelles du Club de football Nord Dordogne Chalais Saint Jory :

L'équipe sénior féminine, en entente avec les clubs de Nontron, St Pardoux et Saint Saud la Cousière poursuit son chemin, un an après sa création ; l'équipe sénior évolue en Départementale 4 élite.

DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE-PERIGORD

Féminines à 8 Brassage :

Dim 12 janvier 2020 - 13H00 : NONTRON ST PARD ENT. 2 - JUMILHAC U S
(le calendrier pour la 2^{ème} partie de la saison n'est pas encore connu)

Séniors Départemental 4 ELITE (terrain de Chalais à domicile) :

Dim 08 décembre 2019 - 15H00 : NORD DORD AL- JAUVERLHAC FC
Dim 26 janvier 2020 - 15H00 : NORD DORD AL - ST JEAN/CORGNAC/SARR 2
Dim 02 février 2020 - 15H00 : SORGES MAYOTTE - NORD DORD AL
Dim 09 février 2020 - 15H00 : ST SAUD FOOT - NORD DORD AL
Dim 16 février 2020 - 15H00 : NORD DORD AL - ST PAUL LA ROCHE
Dim 08 mars 2020 - 15H00 : CHAMPAGNAC DE BELAIR - NORD DORD AL
Dim 15 mars 2020 - 15H00 : NORD DORD AL - PIEGUT AUGIGNAC
Dim 29 mars 2020 - 15H00 : NORD DORD AL - SORGES MAYOTTE
Dim 05 avril 2020 - 15H00 : ST JEAN/CORGNAC/SARR 2 - NORD DORD AL
Dim 19 avril 2020 - 15H00 : NORD DORD AL - ST SAUD FOOT
Dim 26 avril 2020 - 15H00 : ST PAUL LA ROCHE - NORD DORD AL
Dim 03 mai 2020 - 15H00 : NORD DORD AL - CHAMPAGNAC DE BELAIR
Sam 09 mai 2020 - 20H30 : PIEGUT AUGIGNAC - NORD DORD AL
Dim 17 mai 2020 - 15H00 : JAUVERLHAC FC - NORD DORD AL

Tous les calendriers et résultats sur

<http://dordogne-perigord.fff.fr/competitions/php/championnat/>

Pour les jeunes joueurs le club fonctionne en entente avec les clubs de Jumilhac le Grand, Saint Jean de Cole, Cognac et Sarrazac, et avec le club centralisateur de Thiviers.

Les équipes sont engagées dans les différents niveaux U18 - U15 - U13 - U11 - U9 - U7.

L'équipe U15 joue sur le stade de Chalais à domicile le samedi après midi.

Site internet de l'école de football : <http://foothislecole-thiviers.footeo.com/>



L'équipe des joueurs séniors



L'équipe des joueuses féminines



L'équipe des U15
sur le terrain de Chalais

Comite d'organisation de la fête de Mavaleix : Fête de la ferme et des métiers d'antan

Pour la deuxième année la fête de la ferme et des métiers d'antan s'est déroulée le 21 Juillet 2019 à l'entrée de la commune de Saint Jory de Chalais sur un terrain agricole privé (merci au propriétaire Mr et Mme Boyer et au locataire du Gaec des Genêts).

En effet en collaboration avec l'amicale laïque de Saint Jory (comme en juillet 2019), il était convenu et prévu que la Fête se ferait en alternance entre les deux communes.

Cette année encore la mayonnaise a pris, le soleil et le public étaient au rendez-vous. Près de deux cent convives étaient rassemblés autour du repas des battages préparé et servi par les bénévoles des deux associations.



Le battage à l'ancienne, l'exposition des vieux tracteurs, un vide grenier bien préparé ainsi que tous les exposants de vin et produits du terroir ont permis cette belle journée.

Les idées germent pour la fête du 19 Juillet 2020 qui se déroulera sur le terrain de Mavaleix, nous continuerons sur les mêmes thèmes, mais sur une autre présentation.

Un grand merci à tous : Annonceurs, exposants, tous les riverains pour l'organisation technique, les bénévoles des deux communes et merci aux deux municipalités pour leur soutien.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure.
Bonne année et bonne santé à tous.
L'équipe d'organisation